

L'avenir énergétique de l'île décrété d'ici la rentrée 2015

Le calendrier des prochains mois en terme de politique énergétique a été présenté hier à l'assemblée de Corse. À l'horizon 2020, le fioul lourd ne devrait être qu'un vieux souvenir. Cap sur le gaz naturel

Le projet de loi relatif à la transition énergétique élaboré par Ségolène Royal fait l'objet de toutes les attentions du côté de l'assemblée de Corse. En effet, ce dernier fixe des objectifs particuliers aux « Zones Non Interconnectées » (ZNI) au réseau métropolitain continental. Au même titre que la Guadeloupe, la Réunion et l'ensemble des DOM TOM, la Corse est concernée.

Toutes ces îles vont faire l'objet d'une programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) spécifique. Hier matin, Maria Guidicelli, conseillère exécutive en charge de l'énergie, Paul Giacobbi, président de l'exécutif ainsi que le président de l'assemblée de Corse, Dominique Bucchini se sont réunis pour présenter les perspectives de l'île en matière de politique énergétique.

La fin du Vazzio

« Le gouvernement nous a demandé d'élaborer notre PPE. La CTC pourrait délibérer à ce sujet avant fin juillet, annonce Maria Guidicelli. Le secrétaire d'État Alain Vidalis a réaffirmé



Dominique Bucchini, Maria Guidicelli ainsi que Paul Giacobbi se sont absentés de la session d'hier matin pour présenter perspectives et échéances en matière de politique énergétique. (Photo Pierre-Antoine Fournil)

que les études préalables qui s'élèvent à 30 millions d'euros seraient prises en charge par l'État grâce à l'article 64 du projet de loi relatif à la transition énergétique. » Aussi, la Corse est-elle en passe d'élaborer son plan pluriannuel de l'énergie pour la période 2015-2023. Au programme, l'arrivée du gaz naturel et la suppression définitive du fioul, qu'il soit lourd ou léger, pour alimenter les centrales du Vazzio et de Lucciana. Sécurité de l'approvisionnement en carburant et en électricité, soutien aux

énergies renouvelables, validation du schéma gazier et autres : nombreux sont les enjeux du dossier. Le coup d'envoi de l'élaboration de la nouvelle PPE de Corse sera donné, au même titre que la révision du plan énergétique de 2005, c'est-à-dire le 23 avril prochain. Le Conseil de l'énergie, de l'air et du climat de Corse se réunira à cette date. « Dès lors, les travaux pourront commencer », indique Maria Guidicelli. Les avis devraient ensuite être rendus avant le 30 mai, date à laquelle débutera

un mois de consultation publique. « Nous pourrions alors envisager de soumettre le PPE au vote, puisqu'il fera l'objet d'un décret opposable et prescriptible, rappelle Maria Guidicelli. Le PPE devrait être voté au plus tard à la rentrée 2015. »

Serpent de mer

Paul Giacobbi tient à souligner le chemin parcouru depuis l'arrivée de l'exécutif au pouvoir, notamment avec les travaux réalisés à la centrale de Lucciana qui pourra fonctionner

au gaz naturel dès qu'il sera disponible dans l'île. « Nous avons agi dans la durée. En matière d'énergie, nous avons emmené l'État à faire ce qu'il fallait, se réjouit Paul Giacobbi qui souligne que, dès à présent, « les décisions à ce sujet se prennent en Corse ». Un des axes majeurs du PPE reste la reconstruction de la centrale thermique du Vazzio, qui, dans un délai de cinq à sept ans devrait tourner le dos au fioul lourd, effectuer une transition au fioul léger avant d'être alimenté uniquement en gaz na-

tural. En effet, ce dernier, qui est par ailleurs moins coûteux que le fioul, est considéré comme un élément central de la transition énergétique du territoire. Tout cela avec le dessein de l'indépendance en matière d'énergie qui serait envisageable à l'horizon 2050. À ce sujet, Paul Giacobbi a de nouveau rayé des éventualités, la jonction de la Corse au consortium Galsi c'est-à-dire au Gazoduc reliant l'Algérie, la Sardaigne et l'Italie. « Il s'agit d'un véritable serpent de mer. Ne servant véritablement qu'à mettre en rapport Bouteflika à Berlusconi », glisse ironiquement le président de l'exécutif. Dans les cartons de la future programmation pluriannuelle de l'énergie à venir se trouvent également la construction d'une barge de gaz naturel liquéfié au large de la côte Est et la création du gazoduc Cyrénée, une canalisation de 40 cm de diamètre reliant Bastia, Lucciana et Ajaccio. Bon nombre de réalisations à venir avec, en ligne de mire, l'indépendance énergétique envisageable à l'horizon 2050.

DIANA SALICETI
dsaliceti@corsematin.com